



Vol et dégradation d'un téléphone portable par mon fils de 12 ans

Par **Caguy**, le **14/04/2009** à **20:20**

Bonjour,

La directrice du collège de mon fils a appelé mon ami (concubin) pour lui signalé que mon fils de 12 ans avait volé le portable d'une de ses camarades puis retiré et jeté la puce par la fenêtre du bus. (D'après lui ce serait un camarade qui lui aurait demandé !). Les parents apparemment ont porté plainte contre mon fils et je souhaiterais savoir ce qui allait se passer par la suite.

Par ailleurs mon fils est suivi pour des troubles de comportements, voit un psy, va dans une maison d'adolescent où il peut parler librement.

Je suis prête à lui racheter un portable et à évidemment m'excuser du comportement de mon enfant ..

Il est renvoyé 3 jours du collège.

Merci de vos réponses